Science et nescience : la narratologie mise à nu. Le cas du narrateur

Sylvie Patron

▶ **To cite this version:**

Sylvie Patron. Science et nescience : la narratologie mise à nu. Le cas du narrateur. Histoire de la recherche contemporaine : la revue du Comité pour l'histoire du CNRS , 2021, La théorie littéraire en questionS, X (1), pp.19-27. hal-03598987

HAL Id: hal-03598987
https://u-paris.hal.science/hal-03598987

Submitted on 6 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bibliothèques et institutions
OpenEdition Freemium
Nos services
OpenEdition Search
La lettre d'OpenEdition
Suivez-nous

Histoire de la rech
contemporaine

La revue du Comité pour l'histoire du CNRS

Tome X - n°1 | 2021
La théorie littéraire en questionS
DOSSIER : La théorie littéraire en questionS
Regards critiques sur la théorie, entre héritage et nouvelles donn

Science et nescience : la narratologie mise à nu. Le cas du narrateur

Science and Nescience : narratology stripped bare. The case of the narrator

Sylvie Patron

p. 19-27
https://doi.org/10.4000/hrc.5389

Résumés

Français English
Cet article propose une réflexion historique et épistémologique sur l'association, qui va jusqu'à l'identification, entre la narratologie et la théorie pan-narratoriale des récits de fiction (théorie qui postule l'existence d'un narrateur fictionnel dans tous les récits de fiction). Ce faisant, il remet en cause l'évidence ou la naturalité de cette théorie. Quelques remarques sur le contexte d'apparition et d'instauration de cette théorie peuvent avoir une portée plus générale pour les divers secteurs de la théorie littéraire.

This article proposes a historical and epistemological reflection on the association, which goes as far as the identification, between narratology and pan-narratory theory of fictional narratives (a theory which postulates the existence of a fictional narrator in all fictional narratives). In doing so, it calls into question the obviousness or naturalness of this theory.

OpenEdition Journals
ACCUEIL
CATALOGUE DES 574 REVUES
OPENEDITION SEARCH
Tout OpenEdition

Texte intégral

1 La narratologie (littéralement : la science du récit) est généralement considérée comme l'un des secteurs les plus développés de la théorie littéraire. Il n'est pas rare de voir invoquer sa méthodologie avancée, ses catégories d'analyse précises, le pouvoir discriminant de sa terminologie – même lorsqu'il s'agit de théoriser ou d'analyser des genres littéraires qui ne relèvent pas *a priori* de son champ d'application[1].

2 Mais il existe un autre discours sur la narratologie, moins répandu, selon lequel, dans ce domaine de théorisation, « il y a aujourd'hui controverse sur presque tout » (Kindt, 2008, p. 25 ; je traduis)[2]. Je serais encline à adopter plutôt ce second discours et j'ai moi-même contribué à alimenter la controverse dans mes travaux sur le concept de narrateur[3].

3 Dans cet article, je voudrais revenir sur l'association étroite, qui va jusqu'à l'identification, entre la narratologie et la théorie de l'existence d'un narrateur dans tous les récits. Plus précisément, cette théorie postule l'existence d'un narrateur qui se confond avec l'auteur dans tous les récits non fictionnels (récits historiques, biographies, autobiographies, etc.) et celle d'un narrateur différent de l'auteur (fictionnel) dans tous les récits de fiction (romans, nouvelles, contes, etc.). Je désignerai cette théorie sous le nom de *théorie pan-narratoriale* et je ne m'intéresserai qu'à la version de la théorie qui concerne spécifiquement les récits de fiction.

4 Dans la première partie, je présenterai les aspects essentiels de l'association entre la narratologie et la théorie pan-narratoriale des récits de fiction. Dans la seconde, je formulerai quelques remarques sur le contexte d'apparition puis d'instauration progressive de la théorie, qui peuvent, me semble-t-il, avoir une portée plus générale pour les divers secteurs de la théorie littéraire.

Narratologie et théorie pan-narratoriale des récits de fiction

5 Roland Barthes avait déjà avancé, dans quelques remarques programmatiques, que l'étude scientifique du récit, selon le paradigme structuraliste, ne pouvait et ne devait s'intéresser qu'au narrateur, explicitement différencié de l'auteur[4]. Mais c'est Gérard Genette, un disciple de Barthes, qui a jeté les bases de l'association tendant à devenir toujours plus étroite entre la narratologie et la théorie pan-narratoriale des récits de fiction.

Homère chantant ses poèmes par Auguste Leloir

D.R.

6 Dans « Discours du récit. Essai de méthode » (*Figures III*, 1972), Genette commence par redéfinir techniquement les termes *récit*, *histoire* (le contenu événementiel du récit) et *narration* (l'acte producteur du récit, ancré dans une situation de narration). Il pose que « [l]'analyse du discours narratif sera [...] essentiellement, l'étude des relations entre récit et histoire, entre récit et narration, et (en tant qu'elles s'inscrivent dans le discours du récit) entre histoire et narration » (Genette, 2007 [1972], p. 17). De la différence entre les récits non fictionnels et les récits de fiction, il rend compte d'abord de manière assez expéditive, en disant que, dans un cas, l'histoire et la narration sont réelles et peuvent être attestées par des documents extérieurs au récit, tandis que, dans l'autre, elles sont « fictives » (c'est le mot de Genette, exactement « fictifs », pour les événements et l'acte de narration dans *À la Recherche du temps perdu*) et sans attestation extérieure : « C'est donc le récit, et lui seul, qui nous informe ici, d'une part sur les événements qu'il relate, et d'autre part sur l'activité qui est censée le mettre au jour [...] » (*ibid.*, p. 16). Cette différence est réévoquée ponctuellement dans un passage du chapitre intitulé « Voix », qui distingue spécifiquement le narrateur des récits de fiction comme étant « lui-même un rôle fictif, fût-il directement assumé par l'auteur » (*ibid.*, p. 221) – ce qui relève d'un autre type d'explication de la fiction.

7 Dans le chapitre « Voix », Genette pose que tous les récits peuvent être répartis en deux catégories qui s'opposent mutuellement et nécessairement : les récits *hétérodiégétiques*, dont le narrateur est absent de l'histoire qu'il raconte, et les récits *homodiégétiques*, dont le narrateur est présent comme personnage dans l'histoire qu'il raconte[5]. Tous les exemples donnés renvoient à des récits de fiction : « Homère dans *L'Iliade*, ou Flaubert dans *L'Éducation sentimentale* » et « *Gil Blas*, ou *Wuthering Heights* » (*ibid.*, p. 255) – avec une équivoque entre, d'un côté, des noms de narrateurs hétérodiégétiques, dérivés des noms des auteurs des récits en question, de l'autre, des titres de récits homodiégétiques. Le fait que les noms des narrateurs hétérodiégétiques soient dérivés des noms des auteurs des récits en question entre en contradiction avec un passage antérieur du chapitre « Voix », dans lequel Genette attribue au narrateur

des récits de fiction à la troisième personne la propriété d'être fictionnel, au même titre et en définitive par la même raison, que le narrateur des récits de fiction à la première personne : « [...] les références de Tristram Shandy à la situation d'écriture visent l'acte (fictif) de Tristram et non celui (réel) de Sterne », mais, ajoute Genette, « de façon à la fois plus subtile et plus radicale, le narrateur du *Père Goriot* n'"est" pas Balzac, même s'il exprime çà ou là les opinions de celui-ci, car ce narrateur-auteur est quelqu'un qui "connaît" la pension Vauquer, sa tenancière et ses pensionnaires, alors que Balzac, lui, ne fait que les imaginer [...] » (*ibid*., p. 221)[6]. Quelques lignes plus loin, Genette met le nom d'« Homère » entre guillemets (« l'essentiel de l'*Odyssée* est raconté par "Homère" ») : comprendre, la version fictionnelle d'Homère qui raconte l'*Odyssée* de l'intérieur du monde de la fiction.

8 Le narrateur a pour pendant le *narrataire*, à l'autre pôle du schéma de la communication narrative : « Comme le narrateur, [il] est un des éléments de la situation narrative, et il se place nécessairement au même niveau diégétique ; c'est-à-dire qu'il ne se confond pas plus *a priori* avec le lecteur (même virtuel) que le narrateur ne se confond nécessairement avec l'auteur » (*ibid*., p. 272).

9 À la suite de Genette, tous les travaux se réclamant de la narratologie ont adopté les principaux articles de la théorie pan-narratoriale des récits de fiction, dont ils ont contribué à fixer les formules, encore partiellement flottantes chez Genette (« fictif », « fictionnel », « Homère » avec ou sans guillemets, etc.). La citation suivante, empruntée à la narratologue israélienne Shlomith Rimmon-Kenan, peut être considérée comme la formulation la plus claire et la plus explicite de la théorie pan-narratoriale des récits de fiction : « La narration peut être considérée à la fois comme réelle et comme fictionnelle. Dans le monde empirique, l'auteur est l'agent responsable de la production du récit et de sa communication. Cependant, le procès de communication empirique est moins pertinent pour la poétique de la fiction narrative que sa contrepartie dans le texte. Dans le texte, la communication implique un narrateur fictionnel transmettant un récit à un narrataire fictionnel » (2002 [1983] : 3-4 ; je traduis).

10 Genette lui-même a considérablement renforcé l'association entre la narratologie et la théorie pan-narratoriale des récits de fiction, jusqu'à affirmer leur indissociable fusion identitaire, dans ses travaux ultérieurs.

11 Enfin, il convient d'évoquer les processus de didactisation et de manuélisation de la narratologie à tous les niveaux de l'enseignement secondaire français. Ils ont largement contribué à « naturaliser » la théorie pan-narratoriale des récits de fiction en occultant son historicité (et son association à des noms propres : celui de Genette, par exemple, ne figure pas, ou ne figure que très exceptionnellement, dans les pages des manuels de français de lycée consacrées au narrateur et à la narration)[7]. Dans les modes d'exposition de la théorie, on constate simplement l'évitement des termes savants « homodiégétique » et « hétérodiégétique », remplacés par des périphrases ou des substituts : « extérieur à l'histoire », « extérieur à l'histoire racontée », « extérieur au récit », « anonyme ou extérieur à l'intrigue », « intérieur à l'histoire », « personnage », « un personnage de son propre récit », etc.

Quelques remarques sur le contexte d'apparition et d'instauration de la théorie pan-narratoriale des récits de

fiction

12 On aura peut-être noté, dans la brève présentation qui précède, la rareté des tentatives de justification, de démonstration, des propositions avancées. Celles-ci sont faussement évidentes, ce qui peut donner le sentiment qu'elles sont naturelles. Or, elles ne le sont pas. Il n'y a rien de naturel dans le fait d'utiliser le terme « narrateur » à la fois pour le personnage, c'est-à-dire la personne fictionnelle, homme ou femme, qui écrit ou raconte oralement son histoire, éventuellement à un ou plusieurs autres personnages, dans les récits de fiction à la première personne (c'est la conception traditionnelle du narrateur, liée aux premières théorisations du roman-mémoires ou roman à la première personne au sens traditionnel du terme), et pour le « rôle » ou l'« instance » qui, d'une part, est supposée raconter tous les récits et, d'autre part, est supposée être fictionnelle dans tous les récits de fiction. Dans ce dernier cas, le terme « narrateur » renvoie à une entité théorique, son référent est un *abstractum*, une construction, alors que le narrateur de la conception traditionnelle est un objet empirique immédiat : « Longtemps, je me suis couché de bonne heure » (Proust, *Du côté de chez Swann*), « Blas de Santillane, mon père, après avoir longtemps porté les armes au service de la monarchie espagnole, se retira dans la ville où il avait pris naissance » (Lesage, *Gil Blas*), « À mon sens, lorsque mes parents m'engendrèrent, l'un ou l'autre aurait dû prendre garde à ce qu'il faisait [...] » (Sterne, *Vie et opinions de Tristram Shandy, gentilhomme*). (Il est vrai que les auteurs peuvent rendre le narrateur, ou la narratrice, moins immédiat et différer la révélation de son identité, voire de son existence dans le récit, mais cette possibilité n'enlève rien à la réalité de la différence entre le narrateur ou la narratrice de la conception traditionnelle et le narrateur de la théorie pan-narratoriale.) On peut dire aussi que le narrateur ou la narratrice de la conception traditionnelle est une création de l'auteur, alors que le narrateur supposé fictionnel dans tous les récits de fiction est une création de la théorie[8].

13 Dans les sections suivantes, j'envisagerai successivement le manque d'arrière-plan historique des narratologues, le caractère problématique et paradoxal de leur rapport à la linguistique, enfin les reformulations, corrections, ajustements divers apportés à la théorie pour lui permettre d'intégrer de nouvelles propositions théoriques concernant la fiction, présentées notamment en traduction – comme autant de conditions participant de la spécificité du contexte d'apparition et d'instauration de la théorie pan-narratoriale des récits de fiction.

2.1

14 Cette section concerne le manque d'arrière-plan historique des narratologues ou, pour le dire en termes à la fois plus techniques et plus précis, leur horizon de rétrospection limité, centré sur une synchronie à peine élargie à quelques références antécédentes[9].

15 Genette ne donne aucune référence bibliographique pour son emploi du terme « narrateur ». Dans l'introduction de « Discours du récit », il cite Tzvetan Todorov, en reprenant le terme, comme s'il était évident dans cet emploi (la discussion ne porte pas sur le narrateur, mais sur le nom et l'extension des catégories d'analyse du récit) : « Je prendrai comme point de départ la division avancée en 1966 par Tzvetan Todorov. Cette division classait les problèmes du récit en trois catégories : celle du *temps* [...] ; celle de l'*aspect*, "ou la manière dont l'histoire est perçue par le narrateur" ; celle du

mode, c'est-à-dire "le type de discours utilisé par le narrateur" » (Genette, 2007 [1972], p. 17). Dans le chapitre « Voix », la proposition « le narrateur est lui-même un rôle fictif » sonne comme l'écho d'un passage d'un article du théoricien allemand Wolfgang Kayser[10] . L'argument selon lequel le narrateur du *Père Goriot* est quelqu'un qui « connaît » la pension Vauquer, etc., peut également être considéré comme issu de l'article de Kayser[11]. Genette fait explicitement référence à Barthes pour son emploi du terme « narrataire », en ajoutant une référence plus inattendue à A. J. Greimas (concernant le couple qui sert de modèle au couple narrateur-narrataire, à savoir destinateur-destinataire)[12].

16 Des éclaircissements sur l'apparition et l'application du terme « narrateur » font donc défaut, et aucune citation ni aucune mise en garde contre l'illusion rétrospective ne figurent dans l' « Essai de méthode » de Genette.

17 Genette commet aussi des erreurs historiques, comme lorsqu'il affirme en ouverture de la section « Personne » : « On a pu remarquer que nous n'employions les termes de "récit à la première – ou à la troisième – personne" qu'assortis de guillemets de protestation. Ces locutions courantes me semblent en effet inadéquates en ce qu'elles mettent l'accent de la variation sur l'élément en fait invariant de la situation narrative, à savoir la présence, explicite ou implicite, de la "personne" du narrateur qui ne peut être dans son récit, comme tout sujet de [l'énonciation] dans son énoncé, qu'à la "première personne" [...] » (2007 [1972], p. 254 ; je corrige une faute d'impression). Ce paragraphe prépare et justifie à l'avance la nouvelle proposition terminologique qui introduit les termes « homodiégétique » et « hétérodiégétique ». Le problème est que, dans la définition traditionnelle des termes « récit à la première » et « à la troisième personne » (exactement « roman à la première » et « à la troisième personne »), l'élément thématisé n'est pas le narrateur, mais le héros. Un récit (roman) à la première personne est un récit dans lequel le héros est le narrateur. Un récit (roman) à la troisième personne est un récit dans lequel le héros est une troisième personne dont les aventures nous sont racontées par l'auteur[13]. Contrairement à ce qu'écrit Genette, il n'y a donc rien d'inadéquat dans les termes « récit à la première » et « à la troisième personne ».

18 Genette ne fait qu'une allusion discrète et ambiguë, au début du chapitre « Voix », section intitulée « Temps de la narration », à la *Logik der Dichtung* (Logique de la création littéraire) de Käte Hamburger (1957, 2e éd. 1968), qui constitue pourtant un jalon essentiel dans l'histoire du concept de narrateur[14]. Hamburger n'est mentionnée ni dans la section « L'instance narrative », ni dans la section « Personne », où elle aurait dû avoir toute sa place, et une place d'opposante, de contradictrice. Pour dire vite, la théorie de Hamburger contredit le postulat de la fictionnalité du narrateur et de la situation de narration dans tous les récits de fiction, puisque c'est une condition qu'elle réserve spécifiquement aux récits de fiction à la première personne. Elle est tout aussi incompatible avec les présupposés de la répartition des récits de fiction en homodiégétiques et hétérodiégétiques.

19 Le caractère très limité de l'horizon de rétrospection de Genette, et c'est également vrai des narratologues qui viendront après lui et qui se réfèreront essentiellement à lui, est manifeste dans la déclaration suivante : « Sans acte narratif, donc, pas d'énoncé, et parfois même pas de contenu narratif. Aussi est-il surprenant que la théorie du récit se soit jusqu'ici assez peu souciée des problèmes de l'énonciation narrative, concentrant presque toute son attention sur l'énoncé et son contenu, comme s'il était tout à fait secondaire, par exemple, que les aventures d'Ulysse fussent racontées tantôt par Homère, tantôt par Ulysse lui-même » (2007 [1972], p. 14). La « théorie du récit » qu'évoque Genette ici coïncide strictement avec l'analyse structurale du récit, qui n'a guère plus de huit ans à l'époque (en remontant aux premiers travaux de Claude

Bremond) – comme si aucune attention n'avait été portée aux problèmes de l'énonciation narrative entre Platon (cité à la phrase suivante) et Genette, ou comme si les manifestations de cette attention étaient indignes de la qualification de théorie. Dans les deux cas, il serait possible de montrer qu'il ne s'agit pas d'hypothèses sérieuses sur l'histoire de la discipline.

2.2

20 Le caractère problématique et paradoxal du rapport des narratologues à la linguistique se révèle dans le fait que ces derniers se réclament avec insistance du modèle linguistique, dans sa version structurale héritée de Saussure via un certain nombre de médiations, mais c'est pour l'appliquer aux aspects non langagiers du récit. D'autre part, ils ignorent ou excluent, plus ou moins consciemment, plus ou moins explicitement, les approches proprement linguistiques de leur objet d'étude

21 Selon Jean-Louis Chiss, « [l]a scientificité structuraliste, issue de la linguistique structurale et de la réactivation par Barthes du projet saussurien d'une sémiologie générale, [a investi] les études littéraires françaises sur la base de transferts conceptuels fonctionnant à l'analogie, à l'homologie, à la métaphorisation » (2005, p. 46). Chiss donne l'exemple du terme « langue » dans « la langue du récit » chez Barthes, celui du rapport homologique entre la phrase et le récit chez le même Barthes, celui de l'inflation du terme « grammaire » dans les entreprises structuralistes – mais on pourrait invoquer également le terme « discours » dans le « discours du récit » de Genette (qui forclôt notamment la question de la différence entre l'oralité et l'écriture), le rapport homologique entre le verbe et le récit chez Todorov et chez Genette, la narratologie genettienne comme analyse du *temps*, du *mode* et de la *voix* dans le récit (avec une équivoque dans l'emploi du mot « voix » qui, dans *temps*, *mode* et *voix*, renvoie à la distinction entre la voix active et la voix passive, mais qui est utilisé par Genette comme un synonyme d'« énonciation »). Genette parle lui-même pour le choix de ces termes « d'une sorte de métaphore linguistique qu'on voudra bien ne pas prendre de façon trop littérale » (2007 [1972], p. 18) et ajoute, à la suite de l'introduction du terme « voix » : « encore une fois, il ne s'agit là que d'emprunts de termes, qui ne prétendent pas se fonder sur des homologies rigoureuses » (*ibid*., p. 20).

22 D'autre part, l'exclusion plus ou moins consciente du langage et de l'approche linguistique peut être illustrée par les exemples suivants :

23 — Dans le chapitre « Mode », Genette introduit une distinction entre « qui parle ? » et « qui voit ? », entre la « personne » (resémantisée en termes de relation du narrateur à l'histoire qu'il raconte) et la « focalisation ». Cette distinction ignore le fait qu'un certain nombre de marques linguistiques de la focalisation, dans le cas de la « focalisation interne » (ce qu'on appelle traditionnellement le « point de vue ») sont largement communes avec celles de la « voix », abstraction faite du pronom personnel de première personne, « je », qui a un fonctionnement particulier. C'est tout le sujet de la réflexion de Hamburger sur ce qu'on peut appeler la « deixis de personnage », réflexion qui sera reprise et développée, dans un travail d'une plus grande technicité linguistique, par Ann Banfield. (À titre d'exemple, la phrase « Demain, c'était Noël », dans laquelle l'adverbe déictique « demain » est attribué non à un « je » mais à un personnage désigné à la troisième personne, est citée par Hamburger comme une phrase caractéristique des récits de fiction à la troisième personne.)

24 — Dans le chapitre « Voix », Genette remplace la distinction linguistique, ou du moins reconnaissable et saisissable par la linguistique, entre les récits à la première et à la troisième personne, par une distinction non linguistique, fondée sur la relation du

narrateur à l'histoire qu'il raconte (homodiégétique ou hétérodiégétique). Pour Genette, la vraie question n'est pas de savoir s'il y a ou non des marques de première personne, « [l]a vraie question est de savoir si le narrateur a ou non l'occasion d'employer la première personne pour désigner *l'un de ses personnages* » (*ibid.*, p. 255). Sans dire que la question formulée par Genette est inintéressante (même si elle devrait être reformulée : la vraie question est de savoir si *l'auteur* a ou non l'occasion d'employer la première personne pour créer un personnage qui s'auto-désigne ainsi fictionnellement), la forclusion de la distinction entre les récits avec et sans marques linguistiques de première personne est révélatrice d'une attitude très distanciée à l'égard de la linguistique.

25 — Dans le même chapitre, Genette formule de pseudo-évidences concernant « la présence, explicite ou implicite, de la "personne" du narrateur qui ne peut être dans son récit, comme tout sujet de l'énonciation dans son énoncé, qu'à la "première personne" » ou le fait que « le narrateur [pouvant] à tout instant intervenir *comme tel* dans le récit », « toute narration est, par définition, virtuellement faite à la première personne » (*ibid.*, p. 254 et 255).

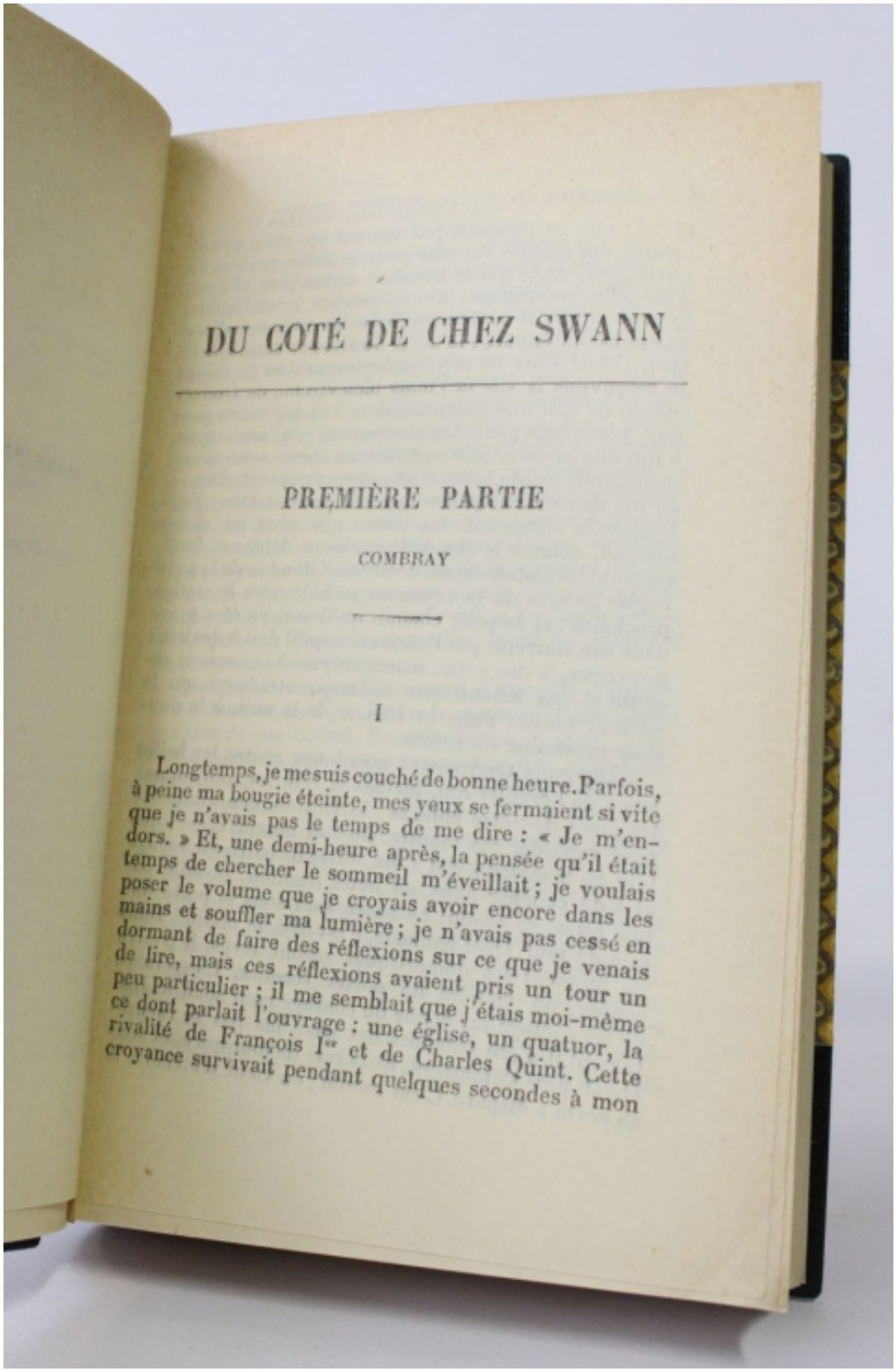

DU COTÉ DE CHEZ SWANN

PREMIÈRE PARTIE

COMBRAY

I

Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. » Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de chercher le sommeil m'éveillait ; je voulais poser le volume que je croyais avoir encore dans les mains et souffler ma lumière ; je n'avais pas cessé en dormant de faire des réflexions sur ce que je venais de lire, mais ces réflexions avaient pris un tour un peu particulier ; il me semblait que j'étais moi-même ce dont parlait l'ouvrage : une église, un quatuor, la rivalité de François Ier et de Charles Quint. Cette croyance survivait pendant quelques secondes à mon

Les premières lignes *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust

D.R.

26 L'histoire des rapports de la narratologie à la linguistique comporte également un moment peu glorieux, qui est celui où Genette, dans *Nouveau discours du récit*, onze ans après « *Discours du récit* », entreprend de considérer la théorie d'Ann Banfield du point de vue de ce qu'il appelle la « voix » ou la « personne ». Contrevérités (« Le point de départ de Banfield est l'observation juste (sinon originale) que certaines formes caractéristiques du récit écrit comme l'aoriste et le discours indirect libre sont à peu près inconnues de la langue parlée ») ; interprétations à contresens de certains termes

(« De cette exclusion de fait, elle tire une impossibilité de principe : de telles phrases seraient radicalement “indicibles” (*unspeakable*) »[15]) ; généralisations et amalgames (« Glissement caractéristique de la grammaire générative, toujours prompte à déclarer “inacceptable” ce qui n’est pas encore accepté ») ; calembours (« Nul n’y parle donc, et voilà pourquoi votre fille est muette », Genette, 2007 [1983], p. 372), etc. : tout dans ces pages relève du pamphlet, visant à diminuer et ridiculiser l’adversaire, non du débat scientifique argumenté.

27 Les travaux de Banfield mais aussi ceux de S.-Y. Kuroda[16] proposent des tests permettant d’éliminer l’hypothèse de la présence d’un narrateur implicite (sans marques linguistiques observables) dans certaines phrases de récits de fiction, en japonais (Kuroda) ou en anglais et en français (Banfield). Ces phrases peuvent être désignées en général comme « phrases du style indirect libre » (pour reprendre l’appellation de Charles Bally, même si le terme a pris depuis un sens plus large, avec des définitions et des champs d’application très variés) ou « du style indirect libre à la troisième personne et au passé ». Une description peut-être plus opératoire ici serait « phrases qui représentent la subjectivité de troisième personne ». (On peut citer à nouveau « Demain, c’était Noël » ou encore cette phrase de *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf : « Il était amoureux ! Pas d’elle ! D’une femme plus jeune, bien entendu ! », où « elle » renvoie à Clarissa Dalloway). Les tests linguistiques proposés montrent qu’aucun pronom personnel ou aucune autre marque linguistique de première personne, supposés implicites, ne peuvent être rendus explicites sans modification du sens de la phrase. (Dans « Il était amoureux ! Pas d’elle ! D’une femme plus jeune, je le sais ! », les exclamations ne peuvent plus être attribuées au référent de « elle », mais le sont nécessairement à celui du pronom personnel de la première personne, « je », qui fonctionne comme une sorte d’attracteur pour les marques linguistiques de la subjectivité.)

28 Dans le cas des phrases qui représentent la subjectivité de troisième personne, les propositions de Genette concernant « la présence, explicite ou implicite, de la “personne” du narrateur qui ne peut être dans son récit [...] qu’à la “première personne” » ou le fait que « le narrateur [pouvant] à tout instant intervenir *comme tel* dans le récit », « toute narration est, par définition, virtuellement faite à la première personne », ces propositions doivent être considérées comme réfutées.

2.3

29 Je passerai un peu plus vite sur les reformulations, corrections, ajustements divers apportés à la théorie pour lui permettre d’intégrer de nouvelles propositions théoriques, présentées en traduction, donc avec un certain délai. Ces propositions comblent une lacune, qui correspond à un inthéorisé, de la narratologie, concernant la différence entre l’acte de l’auteur ou de l’autrice qui écrit un récit non fictionnel et celui de l’auteur ou de l’autrice (qui peut être la même personne que la première) qui écrit un récit de fiction.

30 Dans la préface à la traduction française de Käte Hamburger (*Logique des genres littéraires*, 1986), Genette réaffirme la théorie pan-narratoriale des récits de fiction jusqu’à l’absurde : « [...] le travail de la narratologie fictionnelle, toujours plus ou moins lié à une comparaison entre récit et histoire, suppose que l’on prenne au sérieux, provisoirement et par décision de méthode, la prétention non sérieuse de la fiction à raconter une histoire qui aurait effectivement eu lieu » ; « [...] *on ne peut étudier le récit de fiction à la fois comme récit et comme fiction* : le “comme récit” de la narratologie implique par définition que l’on feigne d’accepter l’existence (la fiction)

"avant" le récit, d'une histoire à raconter [...] » (1986, p. 13). Absurde, parce qu'on peut effectivement étudier le récit de fiction à la fois comme récit et comme fiction – je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas dire que c'est précisément ce que fait Hamburger ; mais aussi parce que la narratologie semble ici condamnée à l'illusion fictionnelle (et ce en dépit des marques de distanciation : « provisoirement et par décision de méthode », etc.). L'étude du récit de fiction « comme fiction », pour reprendre l'opposition de Genette, paraît être une option plus porteuse pour la théorie littéraire.

31 Dans *Fiction et diction* (1991), qui est composé d'articles publiés antérieurement dans des revues, Genette juxtapose deux interprétations contradictoires de la théorie du discours fictionnel de John R. Searle. La première dans l'ouvrage (qui est la seconde chronologiquement) semble reconnaître le fait que la théorie de Searle réserve un traitement spécifique au récit de fiction à la première personne. « [D]ans le type de récit dit "personnel" ou "à la première personne" (plus narratologiquement : à narrateur *homodiégétique*), l'énonciateur du récit, lui-même personnage de l'histoire (c'est le seul sens pertinent de l'expression "à la première personne"), est lui-même fictif, et par conséquent ses actes de langage comme narrateur sont aussi fictionnellement sérieux que ceux des autres personnages de son récit [...] » – « Reste donc seulement à décrire le statut pragmatique du récit impersonnel ou "à la troisième personne" », etc. (Genette, 1991, 2004 [1989], p. 122 et 123). Ce qui m'intéresse ici, indépendamment de la réaffirmation de la théorie pan-narratoriale à travers l'usage appuyé des termes « homodiégétique » et « hétérodiégétique », c'est que Genette *n'étend pas* aux récits de fiction à la troisième personne la description que Searle réserve spécifiquement aux récits de fiction à la première personne. Dans la seconde interprétation de la théorie de Searle (la première chronologiquement), Genette affirme que la narratologie et la théorie de Searle sont de simples variantes notationnelles : « [...] dire, comme Searle, que l'auteur (par exemple, Balzac) ne répond pas sérieusement des assertions de son récit (par exemple, l'existence d'Eugène Rastignac), ou dire que nous devons les rapporter à une fonction ou instance implicite distincte de lui (le narrateur du *Père Goriot*), c'est dire la même chose de deux manières différentes, entre lesquelles seul le principe d'économie nous fait choisir, selon les nécessités du moment » (1991, 2004 [1979], p. 155-156). Genette étend ici aux récits de fiction à la troisième personne la description que Searle réserve spécifiquement aux récits de fiction à la première personne, ce qui constitue un contresens du point de vue de la théorie de Searle.

32 J'emprunte à deux théoriciens suédois, Greger Andersson et Tommy Sandberg, une dernière remarque qui me paraît avoir sa place dans cet ensemble. Andersson et Sandberg constatent que les narratologues présentent des analyses et des interprétations pertinentes et même souvent excellentes de nombreux récits de fiction, ce qu'on ne peut expliquer qu'en supposant qu'ils n'appliquent pas leur théorie de façon rigoureuse. (Celle-ci devrait en effet conduire à des interprétations étranges, voire à des aberrations, comme celle qui consisterait à essayer de répondre à la question : comment le narrateur des récits de fiction à la troisième personne peut-il « connaître » dans le sens de Genette, ou raconter autoritativement, les pensées et les sentiments les plus intimes des personnages de son récit ?) Andersson et Sandberg s'appuient sur des exemples empruntés à de grands représentants de la narratologie contemporaine, comme Liesbeth Korthals Altes et James Phelan. Ce qu'ils appellent « théorie de la similarité », abréviation pour « théorie de la similarité entre les récits non fictionnels et les récits de fiction », est étroitement lié à ce que j'appelle ici théorie pan-narratoriale des récits de fiction[17]. Leur suggestion qu'il serait préférable de réviser la théorie communément adoptée par les narratologues de manière à ce que les affirmations théoriques soient congruentes avec les pratiques analytiques et interprétatives vaut

aussi pour la théorie pan-narratoriale des récits de fiction.

Conclusion

33 Cet article a fait apparaître la compacité fragile, problématique, de certains concepts et de certaines catégories de la narratologie : narrateur, voix (plus accessoirement mode ou focalisation), fictionnalité, homodiégétique et hétérodiégétique. La question qui se pose à présent est de savoir s'il est possible de *désassocier* narratologie et théorie pan-narratoriale des récits de fiction – autrement dit, si la narratologie est capable de renoncer à une théorie périmée et même réfutée dans quelques cas précis.

34 La deuxième partie contient également en creux une réflexion sur les conditions de scientificité de la narratologie. Parmi elles, un rapport sérieux à l'histoire des concepts et plus généralement à l'histoire de la discipline ou du champ de recherche. La narratologie n'échappe pas à la condition formulée par Sylvain Auroux pour les sciences humaines, à savoir que dans ces disciplines, « l'enquête historique doit pallier une expérimentation souvent impossible »(1980, p. 9). Autre condition : la nécessité de s'assurer que ce qu'on appelle linguistique (ou tout autre discipline) est reconnaissable par les linguistes (ou tous autres représentants de la discipline en question), ce qui semble une condition de base pour tout dialogue interdisciplinaire.

Bibliographie

Andersson, Greger, Klingberg, Per, et Sandberg, Tommy (2019), « Introduction : Sameness and Difference in Narratology », *Frontiers of Narrative Studies*, vol. 5, n° 1, p. 11-16.

Andersson, Greger, et Sandberg, Tommy (2018), « Sameness versus Difference in Narratology : Two Approaches to Narrative Fiction », *Narrative*, vol. 26, n° 3, p. 241-261.
DOI : 10.1353/nar.2018.0012

Auroux Sylvain (1980), « L'histoire de la linguistique », *Langages*, n° 48, p. 7-15.
DOI : 10.3406/lfr.1980.5068

Banfield, Ann (1995 [1982]), *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, trad. Cyril Veken, Paris, Le Seuil.

Banfield Ann (2018), *Nouvelles phrases sans parole. Décrire l'inobservé et autres essais*, éd. Sylvie Patron, trad. Jean-Marie Marandin, Nicole Lallot et Sylvie Patron, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, « Sciences du langage ».

Barthes, Roland (1981 [1966]), « Introduction à l'analyse structurale des récits », in Roland Barthes, dir., *Communications, 8. L'Analyse structurale du récit*, Paris, Le Seuil, « Points », p. 7-33.
DOI : 10.3406/comm.1966.1113

Barthes, Roland, dir. (1981 [1966]), *Communications, 8. L'Analyse structurale du récit*, Paris, Le Seuil, « Points ».

Chiss, Jean-Louis (2005), « Les linguistiques de la langue et du discours face à la littérature : Saussure et l'alternative de la théorie du langage », *Langages*, n° 159, « Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure », p. 39-55 ; accessible en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2005_num_39_159_2651.
DOI : 10.3406/lgge.2005.2651

Genette, Gérard (2007 [1972]), *Discours du récit*, Paris, Le Seuil, « Points ».

Genette (1991, 2004 [1979]), « Récit fictionnel, récit factuel », *Fiction et diction*, Paris, Le Seuil, « Points », p. 141-168.

Genette, Gérard (2007 [1983]), *Nouveau discours du récit*, Paris, Le Seuil, « Points ».
DOI : 10.2307/1772332

Genette, Gérard (1986), « Préface », in Käte Hamburger, *Logique des genres littéraires*, trad. Pierre Cadiot, Paris, Le Seuil, « Poétique », p. 7-16.

Genette (1991, 2004 [1989]), « Les actes de fiction », *Fiction et diction*, Paris, Le Seuil, « Points », p. 119-140.

Hühn, Peter (2004), « Transgeneric Narratology : Applications to Lyric Poetry », in John Pier, dir., *The Dynamics of Narrative Form : Studies in Anglo-American Narratology*, Berlin, Walter de Gruyter, « Narratologia », p. 139-158.

Kayser, Wolfgang (1970, 1977 [1958]), « Qui raconte le roman ? », trad. Anne-Marie Buguet, in Gérard Genette et Tzvetan Todorov, dir., *Poétique du récit*, Paris, Le Seuil, « Points », p. 59-84.

Kindt, Tom (2008), « Back to Classical Narratology : Why Narrative Theory Should not Bother Too Much about the Narrative Turn », in Lars-Åke Skalin, dir., *Narrativity, Fictionality, and Literariness : The Narrative Turn and the Study of Literary Fiction*, Örebro, Örebro University, « Studies in Literary History and Criticism », p. 25-36.

Kuroda, S.-Y. (2021 [2012]), *Pour une théorie poétique de la narration*, éd. Sylvie Patron, trad. Cassian Braconnier, Tiên Fauconnier et Sylvie Patron, Limoges, Lambert-Lucas, « Linguistique ».
DOI : 10.3917/arco.patro.2012.01

Patron, Sylvie (2016 [2009]), *Le Narrateur. Un problème de théorie narrative*, Limoges, Lambert-Lucas, « Rééditions/Réimpressions ».

Patron, Sylvie (2015), *La Mort du narrateur et autres essais*, Limoges, Lambert-Lucas, « Linguistique ».

Patron, Sylvie (2019), *The Death of the Narrator and Other Essays*, Trèves, Wissenschaftlicher Verlag Trier (WVT), « Reihe Alternativer Beiträge zur Erzählforschung/Research on Alternative Varieties of Explorations in Narrative (RABE/RAVEN) » (version augmentée de Patron, 2015).

Patron, Sylvie, dir. (2021), *Optional-Narrator Theory : Principles, Perspectives, Proposals*, Lincoln et Londres, University of Nebraska Press, « Frontiers of Narrative ».

Rimmon-Kenan, Shlomith (2002 [1983]), *Narrative Fiction : Contemporary Poetic,* Londres, Methuen, rééd. Routledge, « New Accents ».
DOI : 10.4324/9780203426111

Searle, John R. (1982 [1975, 1979]), « Le statut logique du discours de la fiction », *Sens et expression*, trad. Joëlle Proust, Paris, Minuit, « Le sens commun », p. 101-119.

Todorov, Tzvetan (1981 [1966]) « Les catégories du récit littéraire », in Roland Barthes, dir., *Communications, 8. L'Analyse structurale du récit*, Paris, Le Seuil, « Points », p. 131-157.
DOI : 10.3406/comm.1966.1120

Notes

1 Voir par exemple Hühn (2011), à propos de la poésie lyrique.

2 La citation complète oppose la narratologie de l'époque structuraliste et la nouvelle narratologie apparue à la fin des années 1990 et au début des années 2000 : « Ce qui était jadis un domaine de théorisation plus ou moins homogène est devenu un espace de débat polyphonique ; là où jadis, il y avait accord au moins sur les questions essentielles, il y a aujourd'hui controverse sur presque tout ».

3 Voir la bibliographie.

4 Voir Barthes (1981 [1966]), p. 24-26. Barthes fonde cette différenciation sur le fait que le narrateur est immanent au récit, tandis que l'auteur appartient au monde, c'est-à-dire à d'autres systèmes (sociaux, économiques, idéologiques).

5 Voir Genette (2007 [1972]), p. 255. « Diégétique » est l'adjectif correspondant au substantif « histoire », dans le sens qui a été défini précédemment. L'opposition entre les récits homodiégétiques et hétérodiégétiques relève de l'étude des relations « (en tant qu'elles s'inscrivent dans le discours du récit) entre histoire et narration ».

6 Genette utilise ici l'adjectif « fictif » dans le sens de « fictionnel ». Avec le bénéfice du recul, je distingue « fictif » (qui n'existe pas dans le monde réel de référence) et « fictionnel » (qui existe, non dans le monde réel de référence, mais dans un monde alternatif, projeté par un

texte).

7 Je m'appuie ici sur le travail effectué dans le cadre du séminaire destiné aux étudiants du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), parcours Lettres, de l'Université de Paris, *Des savoirs savants aux savoirs enseignés : quelques aspects de la didactisation des savoirs dans le domaine des études littéraires*.

8 La place me manque pour développer l'idée que, même d'un point de vue théorique, cette création est inutile. Le concept de fiction lui-même suffit à expliquer que la pension Vauquer, sa tenancière et ses pensionnaires soient présentés comme des lieux et des personnes existants, réels. Voir aussi Searle (1982 [1975, 1979]) et la théorie des actes de référence feints.

9 J'emprunte la notion d'horizon de rétrospection à Auroux (1980) et aux travaux en histoire des théories linguistiques. Elle désigne l'ensemble des connaissances antécédentes d'une discipline, voire d'un auteur ou d'un groupe d'auteurs à l'intérieur de cette discipline.

10 « [D]ans l'art du récit, le narrateur n'est jamais l'auteur [...], mais un rôle inventé et adopté par l'auteur » (Kayser, 1970, 1977 [1958], p. 71).

11 « Pour lui [le narrateur], Werther, Don Quichotte ou Madame Bovary existent bel et bien ; il est associé à l'univers poétique » (*ibid.* ; je modifie légèrement la traduction). L'article de Kayser est cité dans le « Choix bibliographique » proposé à la fin de Barthes, dir. (1981 [1966], p. 170-174). Pour des raisons de place, je renonce à analyser ce document.

12 Voir Genette (2007 [1972]), p. 222. En réalité, le couple narrateur-narrataire, formé sur le modèle de donateur-destinataire chez Barthes, résulte de la fusion, ou plutôt de l'amalgame confus, entre le couple destinateur-destinataire de Greimas et le couple homonyme de Roman Jakobson.

13 Voir Spielhagen (1969 [1883], p. 66 ; je traduis) : « En termes de métier, on appelle "roman à la première personne" [*Ich-Roman*] un roman dans lequel le héros est lui-même le narrateur de sa destinée, contrairement aux autres romans, dans lesquels le héros est une troisième personne dont les aventures nous sont racontées par le poète [ou le créateur, *Dichter*] ».

14 Cet ouvrage ne figure pas dans le « Choix bibliographique » mentionné à la note 11.

15 *Unspeakable* ne signifie pas « indicibles », mais « qui ne véhiculent ni marque explicite, ni indication implicite de première personne, et ne sont pas interprétables comme l'expression d'un locuteur ». Voir Banfield (1995 [1982]) et (2018).

16 Voir Kuroda (2021 [2012]), qui rassemble des articles jusque-là dispersés, publiés entre 1973 et 1987.

17 Voir Andersson et Sandberg (2018), notamment p. 246, 251-252, et Andersson, Klingberg et Sandberg (2019), notamment p. 13.

Table des illustrations

Légende	Homère chantant ses poèmes par Auguste Leloir
Crédits	D.R.
URL	http://journals.openedition.org/hrc/docannexe/image/5389/img-1.jpg
Fichier	image/jpeg, 420k

Légende	Les premières lignes *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust
Crédits	D.R.
URL	http://journals.openedition.org/hrc/docannexe/image/5389/img-2.jpg
Fichier	image/jpeg, 248k

Pour citer cet article

Référence papier
Sylvie Patron, « Science et nescience : la narratologie mise à nu. Le cas du narrateur », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome X - n°1 | 2021, 19-27.

Référence électronique
Sylvie Patron, « Science et nescience : la narratologie mise à nu. Le cas du narrateur », *Histoire de la recherche contemporaine* [En ligne], Tome X - n°1 | 2021, mis en ligne le 15 décembre 2021, consulté le 06 mars 2022. URL : http://journals.openedition.org/hrc/5389 ; DOI : https://doi.org/10.4000/hrc.5389

Auteur

Sylvie Patron
Maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université de Paris, directrice du Paris Centre for Narrative Matters, ANR-18-IDEX-0001, IdEx Université de Paris. Ses recherches actuelles portent sur l'histoire et l'épistémologie de la théorie littéraire, notamment dans le domaine de la théorie du récit. Dans ce domaine, elle a publié deux ouvrages personnels et dirigé ou codirigé cinq ouvrages collectifs. Dernier ouvrage paru : *Optional-Narrator Theory : Perspectives, Principles, Proposals*, University of Nebraska Press, 2021). Elle a été vice-présidente puis présidente de l'International Society for the Study of Narrative de 2017 à 2020.

Droits d'auteur

© Comité pour l'histoire du CNRS